

**Physique fondamentale
et applications**
M1 - Fiche descriptive de l'UE : Stage

Année 2024-2025

Intitulé de l'UE : Stage de M1	Code Apogée UE : MU4PYS1B
	Nombre d'ECTS : 9 ECTS
Responsable de l'UE :	Nom : Sophie Cribier Tél : 01 44 27 38 42 Courriel : sophie.cribier@sorbonne-universite.fr
Volumes horaires globaux :	7 à 9 semaines de stage, avec au minimum de 30 jours effectifs Le stage peut se prolonger au-delà de la soutenance.
Période où l'enseignement est proposé :	S2
Localisation des stages et enseignantes référentes	En laboratoire en France : sophie.cribier@sorbonne-universite.fr En entreprise : massimiliano.marangolo@sorbonne-universite.fr À l'étranger: Marie.d_angelo@sorbonne-universite.fr
Objectifs :	Le but du stage est de donner à l'étudiant·e une opportunité d'utiliser ses connaissances et compétences scientifiques tout en développant une expérience et des contacts professionnels, que ce soit dans le monde privé (s'il s'agit d'un stage industriel) ou dans le monde académique. Le stage peut être expérimental ou théorique, de nature fondamentale ou appliquée. Il permet à l'étudiant·e de mobiliser ses connaissances scientifiques et de développer ses compétences en abordant des problématiques concrètes, en laboratoire de recherche ou en entreprise. Le stage peut ainsi aider l'étudiant·e dans le choix de son parcours de M2 et de son orientation après le Master, en particulier en doctorat, en entreprise ou dans l'enseignement. Il permet aussi d'évaluer les capacités d'adaptation de l'étudiant·e, sa motivation et son efficacité "hors-amphi".
Thèmes abordés / Notions et contenus :	Le type de stage possible est volontairement très ouvert. Concrètement, les stages peuvent consister en des travaux dans des laboratoires de recherche, l'étudiant·e doit participer à un travail de recherche en cours (de sciences fondamentales et appliquées ou de sciences techniques), des stages industriels de niveau équivalent (par exemple dans les secteurs de production, d'informatique ou de développement). Un travail en binôme n'est pas autorisé. Les propositions de stages émanant des laboratoires de la région parisienne ou d'autres régions, sont mises à la disposition des étudiant·es au fil de l'eau, sur un site dédié. Les étudiant·es sont cependant vivement invité·es à chercher par eux-mêmes leur stage, dès le premier semestre ; une fois le stage identifié, il est indispensable d'avoir l'aval de la ou du responsable des stages.
Compétences attendues à la fin de l'UE :	Adaptabilité à un nouvel environnement, autonomie, prise initiative, organisation, polyvalence, sens des responsabilités. Esprit de synthèse, restitution des apports et acquis à l'écrit comme à l'oral
Modalités d'évaluation :	Évaluation, rapport de stage et soutenance orale L'évaluation comporte trois volets : (i) l'évaluation par l'encadrant·e, s'appuie sur le travail et le comportement de l'étudiant·e pendant son stage (30%) ; (ii) un rapport écrit (10 à 15 pages) (30% de la note) ; (iii) une soutenance orale devant un jury de 2 ou 3 personnes (13 minutes de présentation suivie de questions) a lieu début juillet (40% de la note). Avec l'accord des responsables, quelques soutenances pourront exceptionnellement avoir lieu fin août.
Barèmes (Apogée) :	<i>Une seule note sur 100</i>